



**Objet : Les étudiants infirmiers obtiennent gain de cause.**

Paris, le 12 mars 2014

Étudiants en soins infirmiers,

Depuis le mois de février 2014 et l'annonce de la part de la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) de mettre un terme à l'accueil des étudiants infirmiers en stage dans les établissements privés membres de sa fédération, la FNESI n'a cessé d'œuvrer en faveur des ESI à travers de nombreux rendez-vous, officiels ou officieux mêlant les différents acteurs concernés par cette situation.

La FHP d'une part, qui se montrait forte sur ses positions, opère aujourd'hui un recul grâce aux actions de lobbying menées par la FNESI et surtout grâce à vous, étudiants infirmiers, à votre colère que vous avez su faire entendre, à vous tous qui vous êtes mobilisés en nombre dans les régions.

Le blocus qu'elle menait quant à l'accueil des étudiants infirmiers sur les terrains de stage dans les établissements privés membres de sa fédération est aujourd'hui levé ! Le réseau des étudiants infirmiers a su montrer les crocs et se faire respecter.

Nous avons de nouveau accès à ce qui nous avait été enlevé, mais le geste reste. Le fait de nous avoir utilisés en tant que moyens, en tant que monnaie d'échange, a été révélateur et est symbolique d'un plus profond mal-être. Les étudiants infirmiers, s'ils ne se sentaient hier ni écoutés ni entendus, ont été aujourd'hui déshumanisés, placés par les instances qui nous gouvernent dans une position d'objet, niant toute individualité de l'étudiant. C'est ce geste, plus que notre victoire que nous devons nous remémorer et garder en tête. Voilà comment nous sommes considérés. Voilà comment, en tant que futurs professionnels de santé nous devons refuser de l'être.

Le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé (MASS), rencontré de prime abord, quasi simultanément à la FHP, a très vite su réagir et travailler de concert avec la FNESI. Des engagements ont été pris en terme de reclassement en stage dans le public pour les étudiants laissés sur la touche par le blocus de la FHP. Et une majorité des étudiants ainsi délaissés ont pu bénéficier de lieux d'accueil en stage.

Nous saluons en outre les garanties qui nous ont été données en terme de vie étudiante au sein des instituts. Les engagements que nous avons obtenus avec le MASS et co-signés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, relatifs à la place de la voix étudiante dans les conseils d'établissements et à la ré-ingénierie de la démocratie au sein des instituts, sont une grande victoire pour l'ensemble des étudiants en soins infirmiers.

Malgré cela, nous déplorons avec force le recul opéré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, concernant les aides sociales étudiantes et leur revalorisation alors même que l'engagement avait prévu par le MASS. Les étudiants en soins infirmiers devront, semble-t-il, patienter encore avant d'être traités de la même manière que le sont les étudiants universitaires. Et ce recul du MESR est d'autant plus regrettable alors qu'une majorité d'abandons de formation est due à des conditions sociales étudiantes déplorables.

La manifestation nationale n'est donc plus d'actualité. Mais toute cette énergie que vous comptiez mettre dans vos cris, vos pas, brandissant vos pancartes, cette énergie ne doit pas mourir ! Réinvestissez la dans vos mandats étudiants ! Faites valoir votre voix de représentant de promotion ! Vous avez gagné le droit de vous exprimer et d'être entendus dans vos conseils, vous avez récupéré vos lieux de stage!

Ces informations arriveront sur les réseaux sociaux via la FNESI d'ici peu, aimez et partagez de cette page.

Associativement,

Le bureau national de la FNESI

Contact:

Karina DURAND, Présidente de la FNESI [president@fnesi.org](mailto:president@fnesi.org) / 06 32 64 96 52